



Les débats contemporains sur « la fin des États »

Frédéric Ramel

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2018/1 Printemps**, PAGES 25 À 35
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365678131

DOI 10.3917/pe.181.0025

Date de mise en ligne : 06/03/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-1-page-25?lang=fr>



CAIRN . INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les débats contemporains sur « la fin des États »

Par **Frédéric Ramel**

Frédéric Ramel, professeur des universités en science politique, est directeur du département de science politique à Sciences Po Paris et chercheur au Centre de recherches internationales (CERI).

La thématique de « la fin des États » a suscité de vigoureux débats dans les cercles universitaires dans les années 1970 et à la fin de la guerre froide. Ils ont connu de nouveaux développements après le 11 septembre 2001, la crise économique de 2008, le Brexit et la victoire de Donald Trump. Si l'on examine ces débats à travers un triple prisme – stratégique, économique et morphologique –, on s'aperçoit que l'opposition entre disparition et résistance des États est largement stérile.

politique étrangère

Le débat relatif à la fin de l'État souverain se manifeste lors de deux séquences distinctes au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle. Au début des années 1970, l'enlisement des États-Unis au Vietnam, la crise pétrolière, ainsi que l'affaiblissement du système de Bretton Woods génèrent une vive critique du réalisme, qui privilégie une approche stato-centrée des relations internationales. John Burton propose alors un nouvel agenda pour l'action publique internationale, qui aura pour visée la satisfaction des besoins premiers des populations au-delà de la sécurité des États souverains conçue en termes strictement militaires¹. Quant à Robert Keohane et Joseph Nye, ils en appellent à une révolution copernicienne avec leur théorie de l'interdépendance complexe, fondée sur la pluralité tant des acteurs que des enjeux sur la scène internationale².

La seconde séquence s'ouvre avec la dislocation de la bipolarité. La fin de la guerre froide, conjuguée à l'accélération de la mondialisation, entraîne une série de travaux consacrés au répertoire d'action des

1. J. Burton, *World Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

2. R. O. Keohane et J. Nye, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, New York, Longman, 1977.

États. Ces derniers se voient menacés par plusieurs processus de nature transnationale comme l'essor des flux commerciaux, financiers et technologiques, mais aussi la «re-tribalisation» du monde dictée par des entrepreneurs de la violence qui utilisent ces flux³. Cette fragilisation aboutit également à une déconstruction du principe même de l'État souverain absolu, considéré comme un mythe tant dans l'histoire des idées politiques que dans les circonstances présentes⁴. La mise à distance des menaces grâce à l'existence de frontières établies par l'État s'étiole. La forme étatique se révélerait alors de plus en plus inadaptée, tant du point de vue de son efficacité à produire de l'ordre en son sein (État-gendarme) qu'à satisfaire le contrat social fondé sur le principe de redistribution sociale (État-providence). Cette inadéquation génère des replis sur soi allant vers des revendications sécessionnistes – tendance centrifuge à la prolifération des États⁵ –, ou alors des appels à d'autres formes politiques qui dépassent le cadre étatique, à l'instar de l'intégration supranationale européenne.

Ces thèses relatives à la post-souveraineté n'aboutissent pas obligatoirement à une disparition de l'État, mais plutôt au repérage des mutations qui l'affectent. De nouvelles catégories font ainsi florès, comme l'État virtuel⁶, ou encore l'État-région⁷. Au contraire, les tenants d'une résistance des États cherchent à montrer les ressources dont disposent encore ces derniers, tout en insistant sur le caractère partiel de la thèse décliniste⁸. Celle-ci ne serait applicable qu'à un seul type d'États, à savoir les États dits pré-modernes, incapables d'assurer un monopole de la coercition physique légitime sur leur propre sol⁹. Au contraire, les États postmodernes, essentiellement occidentaux, ne sembleraient pas vraiment affectés par cette dynamique d'affaiblissement.

3. B. Barber, *Djihad vs. MacWorld. Mondialisation et intégrisme dans la démocratie*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.

4. B. Badie, *La Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995 et B. Badie, *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard, 1999.

5. Voir le dossier relatif à la prolifération étatique de la *Revue internationale et stratégique*, n° 37, printemps 2000.

6. R. Rosecrance, *Débats sur l'État virtuel*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002 et R. Rosecrance, *The Rise of the Virtual State*, New York, Basic Books, 1999.

7. K. Ohmae, *The End of the Nation-State: The Rise of Regional Economies*, New York, Simon and Schuster, 1996.

8. En 2000, Bertrand Badie et Jean-Jacques Roche prennent part à cette controverse lors d'une conférence organisée en marge d'un colloque consacré à la sécurité humaine sur l'initiative de Charles Philippe David, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal.

9. S. Cohen, *La Résistance des États. Les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2003. Cohen reprend la typologie de R. Cooper, *The Postmodern State and the World Order*, Londres, Demos, 1996.

Le débat contemporain réactive les arguments convoqués lors des précédentes séquences. Il résulte de trois événements saillants : le 11 septembre 2001, les crises financières à partir de 2008, le contexte politique de 2016 marqué par le Brexit et l'élection de Donald Trump aux États-Unis. Chacun de ces événements renvoie à une des trois dimensions du débat : stratégique (les États sont-ils encore des « gladiateurs » efficaces ?) ; économique (les États sont-ils encore capables de réguler « l'économie de casino » générée par l'évolution du capitalisme ?) ; morphologique (les États sont-ils encore objets de désir des populations ?). Ces trois dimensions permettent d'interroger l'existence d'un « moment machiavélien¹⁰ ». Dans l'histoire des idées, celui-ci pose le problème de l'existence et de la continuité d'une unité politique au cœur d'une contingence historique tumultueuse, et ce bien au-delà de la période qui l'a vu éclore, à savoir la période au cours de laquelle Machiavel écrit. Si la composante stratégique est naturellement liée à ce moment puisqu'elle porte sur la guerre, les deux autres participent aussi pleinement d'un tel moment, puisqu'elles portent respectivement sur la garantie de la prospérité économique interne et sur le partage d'un horizon commun fondé sur des singularités identitaires.

Ce moment machiavélien ne permet toutefois pas de trancher entre thèses dites déclinistes et thèses de la résistance. Il renforce plutôt le constat des transformations des États dans la mondialisation actuelle. En effet, si les États n'ont pas disparu de la surface du globe, c'est bien leur manière de se mouvoir dans le système international qui fait l'objet de changements.

Le pilier stratégique : États et puissance militaire après le 11 septembre 2001

Les attentats du World Trade Center et du Pentagone orchestrés en 2001 par Al-Qaïda constituent un événement stratégique pour les États-Unis, lesquels voient leur insularité fragilisée. Ils révèlent à la fois la robustesse du facteur religieux sous-estimé jusqu'alors dans l'étude des relations internationales, ainsi que la capacité d'une poignée d'individus à faire vaciller la puissance victorieuse de la guerre froide. Mais l'articulation du 11 septembre au débat sur la « fin de l'État » ne porte pas seulement, en amont, sur la vulnérabilité d'une superpuissance. Il apparaît surtout en aval, à travers le déclenchement de deux guerres interétatiques, la première en Afghanistan, la seconde en Irak. Ce retour de la guerre entre États dévoile deux clivages.

10. J. G. A. Pocock, *Le Moment machiavélien*, Paris, PUF, 1997.

Une désétatisation du fait guerrier ?

Dans les années 1990, l'opposition entre tenants des nouvelles guerres (Martin Van Creveld, Mary Kaldor, Herfried Münkler...) et défenseurs de la conception clausewitzienne (Hew Strachan et le programme d'Oxford sur les transformations de la guerre...) ne constitue pas une part centrale du débat sur la fin de l'État. Les choix stratégiques des administrations Bush fils après le 11 Septembre placent cette opposition au cœur de la controverse. D'une part, l'irruption de combattants hors de toute attache étatique obligerait à repenser les modèles d'analyse stratégique, et donc à sortir du carcan stato-centré¹¹. D'autre part, la désignation d'ennemis étatiques *via* la réactivation de la notion d'État voyou – dont l'intégration dans le système international passerait par des moyens coercitifs – réactualise une forme considérée comme caduque dans l'histoire stratégique : la guerre entre États.

L'idée de la désétatisation du fait guerrier doit faire l'objet d'évaluation nuancée. Les États ont de plus en plus recours aux sociétés militaires privées dans la projection de leurs forces militaires, ce que l'on désigne comme l'un des aspects de la privatisation de la guerre. Néanmoins, la guerre interétatique ne peut être vue comme une relique de l'histoire. Elle a pris la forme d'affrontements directs, y compris au sol, comme l'ont confirmé les exemples afghan et irakien. Qui plus est, elle peut elle-même emprun-

La désétatisation du fait guerrier fait l'objet d'évaluations nuancées

ter d'autres voies, plus larvées et indirectes, quand il s'agit d'accéder aux espaces communs comme l'espace aérien international, l'espace extra-atmosphérique, la haute mer, ou le cyberspace¹². Enfin, si la thèse d'un système international contemporain affecté par une dépoliarisation croissante, voire une tendance à l'a-polarité, offre une grille stimulante d'analyse en privilégiant les recompositions du monde¹³, son applicabilité à certaines régions comme l'espace post-soviétique, ou l'Asie de l'Est, se révèle compliquée. Ces zones sont autant de théâtres où se réaffirment des volontés étatiques, quels que soient les facteurs qui l'expliquent : du ressentiment à l'égard des Occidentaux et d'une perception de déclinisme historique pour la Russie, à l'affirmation du régime nord-coréen sur la base de l'armement nucléaire, en passant par les craintes que suscite la politique chinoise au Vietnam et au Japon.

11. J. Joana, *Les Armées contemporaines*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

12. F. Ramel, « Accès aux espaces communs et grandes stratégies : vers un nouveau jeu mondial », *Études de l'Irsem*, 2014, disponible sur : <www.defense.gouv.fr> ; Q. Liang et W. Xiangsui, *La Guerre hors limite*, Paris, Payot et Rivages, 2003.

13. B. Badie, *La Diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international*, Paris, La Découverte, 2013.

Un usage de la force militaire par les États adaptée au contexte stratégique ?

Une deuxième ligne de clivage tient à l'efficacité des interventions armées menées par les États et leurs alliés en Afghanistan et en Irak. Si des victoires stratégiques sont enregistrées par les intervenants extérieurs, la transformation en victoire politique, et donc en l'occurrence l'établissement de régimes politiques stables et légitimes, se révèle très aléatoire. C'est donc au prisme des usages contradictoires de la puissance militaire que le débat sur la fin de l'État se densifie. L'impuissance de la puissance¹⁴ confirmerait la thèse d'un étiollement stratégique des États. Parallèlement, les analyses quantitatives et comparatives consacrées aux budgets de la défense constatent que nombre d'États, en particulier les émergents, renforcent leur arsenal tant en volume qu'en technologies avancées : la Chine a augmenté de 396 % ses dépenses entre 2000 et 2015, générant des augmentations moindres mais significatives chez ses voisins dont le Vietnam ; la hausse en Russie est de l'ordre de 215 % sur la même période¹⁵. Ces travaux démontrent le caractère encore saillant des dilemmes de sécurité entre États, ainsi que des stratégies d'acquisition militaire qui leur sont sous-jacentes. Les « petits États » ne sont pas en reste, dès qu'ils bénéficient de quelque manne financière. À titre d'illustration, certains États du golfe Arabo-Persique modernisent leur outil militaire, contribuant d'ailleurs à élargir leurs ressources de politique étrangère, notamment en termes de diplomatie culturelle ou d'influence¹⁶.

Cette première dimension montre que les États, quels qu'ils soient, ne disparaissent pas du jeu stratégique, quand bien même leur façon de mener les combats militaires s'est modifiée, et même si les guerres menées peuvent parfois avoir des conséquences inverses aux effets recherchés.

Le pilier économique : États et crises financières

Les transformations de l'économie capitaliste mondialisée s'accompagnent d'une série de crises financières. Outre celles causées par les agents spéculateurs sur les marchés recherchant le meilleur taux de rendement pour leurs investissements, certaines de ces crises ont également pour origine les États eux-mêmes lorsqu'ils se révèlent incapables de rembourser leurs dettes souveraines. La période récente a montré que les États « du Nord » sont comme les autres exposés

14. Titre de l'ouvrage de B. Badie, *L'Impuissance de la puissance*, Paris, Fayard, 2004.

15. Pour les données statistiques, voir par exemple la base du SIPRI, disponible sur : <www.sipri.org>.

16. Voir par exemple le concept de *subtle powers* appliqué au cas du Qatar dans M. Kamrava, *Qatar: Small State, Big Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 2013.

à ces crises, qu'il s'agisse de la crise des subprimes de 2007 qui aboutit à la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, ou de la crise de l'euro ayant comme épïcéntré la dette publique grecque¹⁷. Ayant pour terreau une détérioration du monde, une double vulnérabilité des États transparait : ils sont à la merci de la finance privée d'une part, et contribuent eux-mêmes à l'instabilité du système financier à travers leurs dettes souveraines d'autre part.

La gestion immédiate de ces crises semble affermir la thèse de la résistance des États. En effet, les mesures prises, comme le renflouement des institutions bancaires suite aux ruptures de liquidités en 2008, ont été engagées d'abord et avant tout aux échelles nationales. Les réponses émanent ainsi des États dits souverains, dont la première préoccupation consiste à enrayer les risques de défaut de paiement des banques nationales. Mais c'est oublier les appels à une nouvelle coopération entre États, laquelle vient nuancer cette interprétation première. Une entreprise de coordination intergouvernementale est à l'œuvre avec la réactivation du G20. Structure déjà créée dans un contexte de crise financière – celle qui traverse l'Asie en 1997 –, cette conférence diplomatique voit son statut rehaussé du point de vue protocolaire en réunissant non plus les ministres de l'Économie et des Finances mais les chefs d'État et de gouvernement. L'agenda du G20 porte sur la nécessaire transformation de la gouvernance financière mondiale. Les États membres s'engagent en son sein à élaborer de nouvelles modalités de régulation financière, à l'instar de la réforme du Fonds monétaire international (FMI), ou de la lutte contre les paradis fiscaux. Dans ce cadre diplomatique se profile une prise de position normative à l'encontre d'un marché qui serait considéré comme seule autorité sur le plan économique¹⁸. Cette réactivation du G20 éclaire bien à nouveau la modification du répertoire d'action des États, lesquels ne peuvent plus être considérés comme des isolats, ou des acteurs cultivant seulement des réflexes dits souverainistes. La crise de l'euro laisse également apercevoir cette tendance, alors qu'elle montre au premier chef les limites de la convergence des États. Lorsque le gouvernement d'Alexis Tsipras décide en 2015 de ne pas sortir de l'euro, bien qu'il ait lui-même été élu sur la base d'un tel programme, il exprime son attachement à l'Union européenne (UE) mais aussi et surtout à l'idée que la crise ne pourra être résolue dans une logique de cavalier seul.

17. Pour une analyse de ces crises et leur inscription dans l'histoire longue, voir D. Cohen, *La Prospérité du vice*, Paris, Albin Michel, 2009.

18. S. Mackintosh, *The Redesign of the Global Financial Architecture: The Return of State Authority*, Londres, Routledge, 2016.

La réponse à fournir aux enjeux financiers *in situ* ne peut donc pas s'abstraire d'une coopération renforcée¹⁹, quand bien même celle-ci ne passe plus forcément par les Nations unies et emprunte les chemins d'un multilatéralisme plus flexible²⁰.

Le pilier morphologique : analyser les désirs d'État aujourd'hui

« Le recensement, la carte et le musée²¹ » : tels sont les produits de l'État national qui entend fabriquer un imaginaire commun pour l'ensemble de ses ressortissants, en particulier au XIX^e siècle. Le contexte de 2016, traversé par le vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE et l'élection aux États-Unis de Donald Trump laisse apercevoir une demande d'État et la persistance de la nation comme imaginaire partagé à préserver. Toutefois, cette demande présente des différences notables avec la nature des revendications portées au XIX^e siècle. Bertrand Badie qualifie ces tendances de néo-nationalistes. Elles prennent leur distance par rapport à l'esprit du XIX^e siècle (contre le despotisme) ou du XX^e siècle (contre la domination coloniale). La demande se décline de fait en deux tendances distinctes : dans les sociétés occidentales, le néo-nationalisme se ligue contre la mondialisation identifiée comme source de tous les maux ; chez les émergents, il rime avec critique de l'Occident.

Cette nouvelle forme de nationalisme est en quelque sorte dénaturée, et n'a plus rien à voir avec les revendications classiquement associées à cette facture idéologique. Elle n'ambitionne plus « la constitution d'une communauté politique, mais débouche prioritairement sur l'exclusion de l'autre, du migrant, de l'étranger, ou sur l'idée assez voisine d'une revanche à prendre sur la puissance qui vous a humilié ou marginalisé hier²² ». Michel Foucher ne va pas jusqu'à qualifier ces tendances de néo-nationalistes dans le sens où elles n'ont pas la même matrice. Néanmoins, il considère que le monde d'aujourd'hui est « néo-national » : « l'ascension de la Chine, le retour de la Russie, la rhétorique du *Britain first* dans la campagne relative au Brexit, en sont autant de symptômes, auxquels il faudrait joindre l'affirmation de la Turquie, de l'Iran ou de l'Indonésie comme États souverains dispensateurs d'une conception singulière du système international²³ ».

19. Sur ce point, voir la thèse de G. Devin dans *Un seul monde. L'évolution de la coopération internationale*, Paris, CNRS éditions, 2014.

20. C'est la thèse de l'ancien diplomate Alain Dejammet dans *L'Archipel de la gouvernance mondiale*, Paris, Dalloz, 2012.

21. B. Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

22. B. Badie et M. Foucher, *Vers un monde néo-national ?*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 26.

23. *Ibid.*, p. 23. Voir aussi M. Foucher et P. Orcier, *La Bataille des cartes : analyse critique des visions du monde*, Paris, François Bourin, 2011.

Au-delà de la controverse sur la qualification (un monde «néo-nationaliste», ou «néo-national»), ces désirs d'État revendiqués par les élites, ou éprouvés par les populations, révèlent une réaction morphologique tout en générant une vive préoccupation.

La morphologie ne se limite pas à la localisation et à la répartition d'une population sur un espace donné. Elle incorpore des éléments organiques, ainsi que des représentations²⁴. C'est là l'un des principaux griefs formulé par Marcel Mauss à l'égard de géographes comme Paul Vidal de La Blache ou Friedrich Ratzel par exemple. Ces derniers n'intègrent pas cette composante, et privilégient la logique d'extension territoriale à des fins de conquête, le sol devenant l'unique variable indépendante de l'explication. Or les représentations sont fondamentales dans la compréhension des désirs d'État. Marcel Mauss identifie un

Les représentations sont fondamentales dans la compréhension des désirs d'État

fait, «la formation de groupes de plus en plus vastes, absorbant des nombres de plus en plus considérables de grandes et de petites sociétés²⁵». Or ce mouvement peut susciter, en retour, de vives contestations, dans le sens où «nous ne savons si des réactions ne transformeront pas un certain nombre d'éléments de civilisation – on l'a vu pour la chimie et pour l'aviation – en éléments

de violence nationale ou, qui pis est, d'orgueil national. Les nations se détacheront peut-être de nouveau, sans scrupule, de l'humanité qui les nourrit et qui les élève de plus en plus²⁶.» Les inquiétudes exprimées par Mauss portaient sur l'irruption possible d'une nouvelle guerre, mais elles révèlent un mécanisme sociologique que l'on pourrait qualifier, avec Norbert Elias, de régression des *habitus* nationaux²⁷. Les poussées d'intégration peuvent produire des effets de retardement, les liens affectifs nationaux demeurant vivaces, et aucune identité du *nous* à une échelle plus grande ne pouvant s'articuler de manière cohérente avec eux, voire s'y substituer de façon consistante.

L'analyse du vote du Brexit permet d'illustrer ce mécanisme. Outre le clivage régional qui a vu l'Écosse (62 %), l'Irlande du Nord (55 %) et le pays de Galles (52 %) s'opposer au *Leave*, à la différence de l'Angleterre majoritairement pour, deux autres polarisations sont apparues. D'une part, les jeunes ont voté très majoritairement en faveur du

24. M. Halbwachs, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970.

25. M. Mauss, «La nation et l'internationalisme», *Œuvres*, t. III, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p. 606.

26. *Ibid.*, p. 477.

27. N. Elias, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1987, p. 283-289.

Rein. D'autre part, les zones désindustrialisées où le taux de chômage demeure élevé, ont été les principales pourvoyeuses de résistances à l'UE. Ces deux particularités montrent que les nouvelles générations, qui expérimentent dans leur formation des systèmes universitaires à l'étranger, façonnent un rapport plus positif à l'Europe, alors que les anciennes générations et les laissés-pour-compte de la prospérité économique, en proie à la paupérisation socio-économique, demeurent fortement attachés à l'État national. Celui-ci est alors investi d'une véritable fonction d'unité de survie²⁸. Un des aspects structurants de la campagne référendaire menée au printemps 2016 en Grande-Bretagne fut le rapport aux migrants et aux réfugiés. L'UE a été en effet confrontée à l'une de ses plus vives crises en 2015, avec 1,2 million de demandes d'asile déposées auprès des pays européens : du jamais vu depuis 1945. La figure du migrant comme menace, qui occulte l'opportunité de leur présence pour certaines activités économiques, ainsi que les transferts de fonds favorables au développement des pays de départ, alimente un argumentaire fondé sur la fermeture des frontières. Quitter l'UE apparaît ainsi comme une façon de se préserver par rapport aux flux migratoires. Cette crispation morphologique n'est pas propre au débat politique qui a vu les partisans du *Leave* l'emporter. On l'a retrouvée ailleurs en Europe lors de cette crise des réfugiés durant laquelle plusieurs États membres ont été jusqu'à élever des murs physiques, dispositifs censés gérer le phénomène, à l'instar de la Grèce ou de la Hongrie.

Quand bien même elle s'inscrit dans une autre configuration morphologique, à savoir une absence de construction supranationale, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis révèle des mécanismes similaires, visant à formuler des demandes d'État en tant qu'unité de survie. Que ce soit face aux migrations (débat sur le paiement du mur sur la frontière mexicaine à partir d'une taxe de 20 % sur les importations provenant du Mexique, *muslim-ban* ou décret anti-migration), ou plus généralement par rapport à la situation économique du pays (sanctions pour les grandes entreprises délocalisant leurs activités à l'étranger, mesures protectionnistes), l'objectif est de rassurer les ressortissants américains qui éprouvent de nettes réticences à l'égard de la mondialisation libérale.

28. Le modèle de Branko Milanovic et Christoph Lakner (ou « Elephant graph ») sur l'évolution des revenus entre 1998 et 2008 montre que la pauvreté au Sud a reculé et qu'au Nord, si les populations les plus riches ont connu un accroissement de leurs revenus, les classes ouvrières et moyennes stagnent voire reculent.

La préoccupation que suscitent ces réactions morphologiques tient à leurs conséquences : une crise du multilatéralisme et de la solidarité²⁹, et plus généralement de la diplomatie en tant que terreau de la reconnaissance des altérités. En effet, ces affres de la désintermédiation³⁰ se traduisent par un affaiblissement des mesures de confiance diplomatiques, un blocage des négociations, voire une menace sur plusieurs traités, comme celle qui pèse aujourd'hui sur l'accord de Paris. Se loge ici un paradoxe. Les crispations morphologiques qui appellent à « plus d'État » engendrent une désaffection à l'égard d'institutions telles l'UE qui ont pourtant favorisé le développement de ces États.

Peut-on dès lors parler d'un retour de l'État souverain, et dans son sillage des modèles stato-centrés de compréhension du monde, tant d'un point de vue sociologique que d'un point de vue normatif³¹ ? Assiste-t-on à un regain d'intérêt pour le nationalisme méthodologique, quel que soit son ancrage (stato-centriste, territorialiste ou groupiste³²) ? Répondre par l'affirmative serait excessif. L'importation de la forme étatique avec la décolonisation n'a pas forcément produit des unités cohérentes. Les systèmes tribal et clanique n'ont pas entièrement disparu, et les effets des interventions militaires depuis 2001 favorisent des mouvements centrifuges susceptibles d'entraîner un délitement de ces États, à l'instar du cas libyen. Les formes étatiques en Europe subissent aussi des pressions de l'intérieur conduisant dans plusieurs cas à des revendications sécessionnistes, comme l'illustrent, pour des raisons différentes, les exemples catalan et écossais. En d'autres termes, les critiques de ce nationalisme méthodologique demeurent³³.

29. B. Badie et M. Foucher, *Vers un monde néo-national ?*, op. cit., p. 22-23.

30. A. N. Cooper, « The Disintermediation Dilemma and its Impact on Diplomacy », Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)/German Institute for International and Security Affairs, 2017. Sur la fonction de la diplomatie comme fondement du rapport à l'altérité dans un esprit de médiation, voir N. R. Adler, « Relationalism or Why Diplomats Find International Theory Strange », in O. J. Sending, V. Pouliot et I. B. Neumann (dir.), *Diplomacy and the Making of World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 284-308.

31. Pour un exemple de défense normative de la nation, voir P. Manent, *La Raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006.

32. La première défend la primauté de l'État national dans les sciences sociales, la deuxième privilégie une lecture de l'espace découpée en territoires, la troisième ne conçoit la société qu'en tant que société nationale. Sur ces trois formes, voir D. Speranta, « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie », *Raisons politiques*, vol. 54, n° 2, 2014, p. 9-22.

33. U. Beck, « Nationalisme méthodologique – cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales », *Raisons politiques*, vol. 54, n° 2, 2014. Voir également U. Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003 et U. Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 2006.

Enfin et surtout, c'est bien une transformation tant du répertoire d'action des États que de leur morphologie qui se donne à voir dans un système international caractérisé par une tendance à l'abolition des distances. Il n'y a pas de retour des États sous la forme de phénix d'un monde ancien. En effet, le rapport à la puissance (faire la guerre) et à l'économie (droit de battre monnaie) ne s'opère plus de façon discrétionnaire par des États qui seraient autant de cavaliers seuls.

Deux phénomènes semblent émerger d'un tel contexte. Le premier est le modèle possible d'une hybridation³⁴ entre formes ancienne et moderne de l'État. L'implantation d'un proto-État par l'État islamique en Syrie et en Irak en a été jusqu'en octobre 2017 l'une des manifestations, puisqu'il associait centralisation des ressources financières, militaires et administratives, et établissement d'un califat dont les références renvoyaient à une courte expérience dans l'histoire de l'islam. Le second phénomène tient à l'intensification du *push and pull* généré par la mondialisation : tendances au renforcement de la coopération, voire de l'intégration supranationale, *vs.* réaffirmation des États souverains³⁵. Il serait réducteur de conclure à un jeu à somme nulle entre ces deux tendances. Les deux recomposent l'État dans des formes différentes. Preuve que c'est moins la résistance ou la disparition de l'État qui doivent irriguer le débat, que la question de l'adaptation des États selon des schémas antagonistes.



Mots clés

Théorie des relations internationales
États
Réalisme
Transnationalisme

34. J.-F. Daguzan, *La Fin de l'État-Nation ? De Barcelone à Bagdad*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 54.

35. A. Giddens, *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.